

Communauté de Communes du Trièves

Avignonet - Château Bernard - Châtel en Trièves - Chichilianne - Clelles - Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors - Lalley - Lavars - Le Percy - Mens - Monestier de Clermont - Monestier du Percy - Prébois- Roissard - Saint Andéol - Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume - Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles - Saint Martin de la Cluze - Saint Maurice en Trièves - Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier - Sinard - Treffort - Tréminis
300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT

Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrieves.fr

2024/81 

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 8 avril, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.

Membres en exercice : 41

Date de Convocation : 2 avril 2024

Présents : Jérôme Fauconnier, Eric Vallier, Alain Roche, Didier Peybernes, Fanny Lacroix, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Alexandre Eyraud Griffet, Sabine Campredon, Danièle Montagnon, Gilles Barbe, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Caroline Fiorucci, Sébastien Besnard, Uta Ihle, Robert Cuchet, Christophe Drupe, Gilles Cleret, Alain Vidon, David Piccarretta, Eric Bernard, Claude Girard, Freddy Riotton, Patrick Martinello, Joël Zoppé, Béatrice Vial, Christian Roux, Pierrick Bonenfant, Anne-Marie Fitoussi.

Suppléants avec voix délibérative : Sandrina Simoes, Marc Giraud.

Suppléants sans voix délibérative : François Gaborit.

Pouvoirs : Yannick Faure à Jérôme Fauconnier, Fabienne Croze à Christian Roux, Lydia Palazzi-Vallier à Gilles Cléret, Véronique Méneghin-caprio à Caroline Fiorucci, Aymeric Faivre à Eric Furmanczak, Françoise Streit à Danielle Montagnon, Pierre Suzzarini à Gilles Barbe, Hélène Rossi à Freddy Riotton.

Votants : 41 Pour : 41

OBJET : TARIFS DES NOUVEAUX PRODUITS MIS EN VENTE DANS LES OFFICES DE TOURISME DU TRIEVES

L'Office de tourisme met en vente quelques articles auprès des visiteurs encaissés sur la Régie de recettes de l'Office de tourisme. Pour 2024, il convient de modifier ou d'ajouter les tarifs suivants comme indiqué dans le tableau ci-après :

Articles	Prix de vente à l'unité
Jeu de cartes Drac Attaque prix public	15 euros
Jeu de cartes Drac Attaque prix revendeur	11 euros
Carte IGN standard	15 euros
Carte IGN à la carte	30 euros
Poster du Parc du Vercors illustration Jacky Dutoit	3 euros
Cartes postales fleurs et animaux	1 euros
Cartes postales Obyom (dépôt vente)	2.5 euros commission 30%

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **AUTORISE** le Président à encaisser les recettes aux tarifs proposés ci-dessus.
- **DONNE** au Président tout pouvoir pour signer tout acte et pièces relatifs à ces recettes.

Fait à Saint Martin de Clelles, le 8 avril 2024

Le Président
Jérôme FAUCCONNIER



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le

16/4/24 et de sa publication le 16/4/24